

JPMorgan Liquidity Funds -

EUR Standard Money Market VNAV Fund

Classe: JPM EUR Standard Money Market VNAV C (acc.)

Vue globale du fonds

ISIN	Bloomberg	Reuters
LU2095450479	JPSMMCE LX	LU2095450479.LUF

Objectif d'investissement: Le Compartiment cherche à offrir un rendement dans sa Devise de référence supérieur à celui des marchés monétaires en euros tout en cherchant à préserver un capital en adéquation avec les taux du marché monétaire en vigueur et à maintenir un degré de liquidité élevé.

Profil de l'investisseur: Le Compartiment s'adresse aux investisseurs privilégiant un degré de liquidité élevé qui ont une connaissance et une expérience de l'investissement sur les marchés financiers, qui ont une connaissance et une expérience de base ou qui n'ont aucune connaissance ou expérience en la matière. Il est recommandé dans une optique de placement à court terme. Il est important que les investisseurs comprennent les risques associés à un investissement dans le Compartiment, et dès lors qu'ils évaluent les risques et objectifs du Compartiment au regard de leur propre tolérance au risque et objectif d'investissement. Le Compartiment ne saurait constituer à lui seul un plan d'investissement complet.

Gérant(s) de portefeuille	Classification	Indice de référence
Neil Hutchison	Standard MMF -	ICE BofA 3-Month German
Joseph McConnell	VNAV	Treasury Bill Index
Spécialiste(s) de l'investissement	Domicile	Date d'évaluation
Mark Shemie	Luxembourg	Tous les jours
Michael Bell	Actifs net du fonds	Date de règlement en espèces
Monnaie de référence	EUR 4225,4m	Heure de clôture des transactions du Fonds
du fonds EUR	VL	14:00:00 Luxembourg
Structure juridique du Fonds	EUR 10330,61	Investissement initial minimum
SICAV/UCITS	Lancement du fonds	EUR 10,000,000
	9 Juil. 2020	Investissement ultérieur minimum
	Lancement de la classe	EUR 100,000
	9 Juil. 2020	Frais courants 0,21%

Informations sur les facteurs ESG

Approche ESG - ESG Promotion

Mettre en avant des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Classification SFDR : Article 8

Les stratégies « Article 8 » mettent en avant les critères sociaux et/ou environnementaux mais n'ont pas l'investissement durable comme objectif d'investissement principal.

Notations du fonds *au 31 mars 2024*

au 31 mars 2024

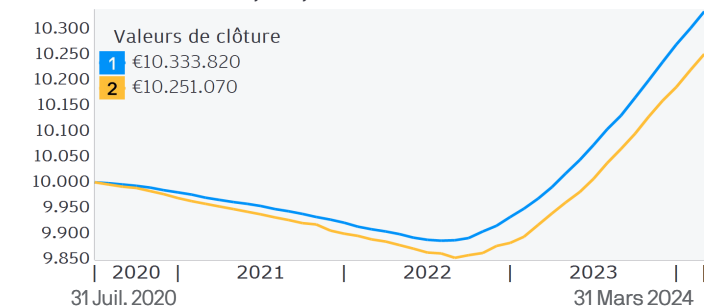
Catégorie Morningstar™ Monétaires EUR

Fitch Fund Rating AAf/S1

Performances

1 **Classe:** JPM EUR Standard Money Market VNAV C (acc.)

2 Indice de référence: ICE BofA 3-Month German Treasury Bill Index

CROISSANCE DE EUR 10,000,000 *Années civiles*

PERFORMANCES PAR ANNÉE CIVILE (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1	-	-	-	-	-	-	-	-0,58	-0,12	3,23
2	-	-	-	-	-	-	-	-0,71	-0,31	2,88

PERFORMANCES (%)

	CUMULE				ANNUALISÉS		
	1 mois	3 mois	1 an	YTD	3 ans	5 ans	Lancement
1	0,32	0,96	3,67	0,96	1,20	-	0,88
2	0,30	0,90	3,37	0,90	0,97	-	0,66

Le rendement courant à 7 jours au 28.03.24 était de 3,82%

INFORMATIONS IMPORTANTES

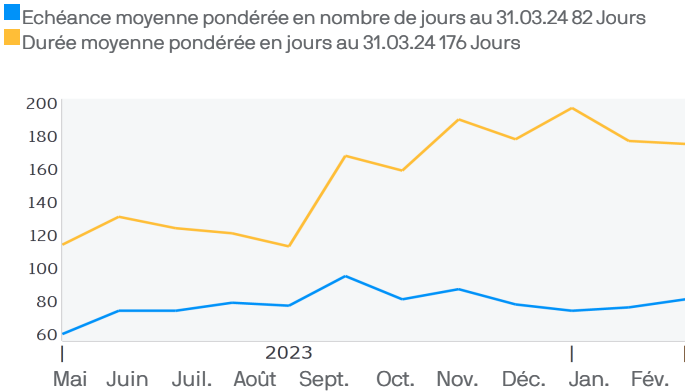
Il convient de garder à l'esprit que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats actuels ou futurs. Le Fonds n'est pas un véhicule d'investissement garanti. Un investissement dans le Fonds diffère d'un investissement dans un dépôt. Le Fonds ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité propre ou pour stabiliser sa Valeur liquidative. Le Compartiment est noté par une agence de notation externe. La notation est financée par le Compartiment. La valeur de vos investissements et les revenus qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse, en fonction des conditions de marché. Vous n'êtes pas assuré de recouvrer l'intégralité du montant investi et pourriez subir des pertes.

ESG

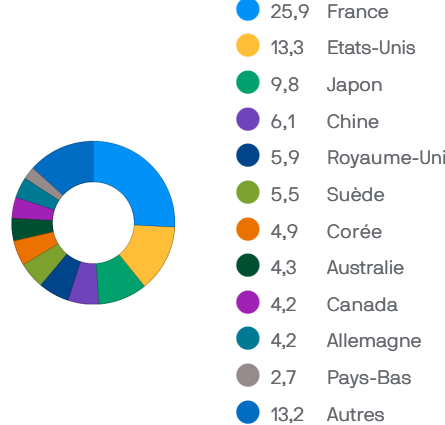
Pour de plus amples informations sur l'approche d'investissement durable de J.P. Morgan Asset Management, rendez-vous à l'adresse

<https://am.jpmorgan.com/fr/esg>

ECHEANCE/DUREE MOYENNE PONDEREE



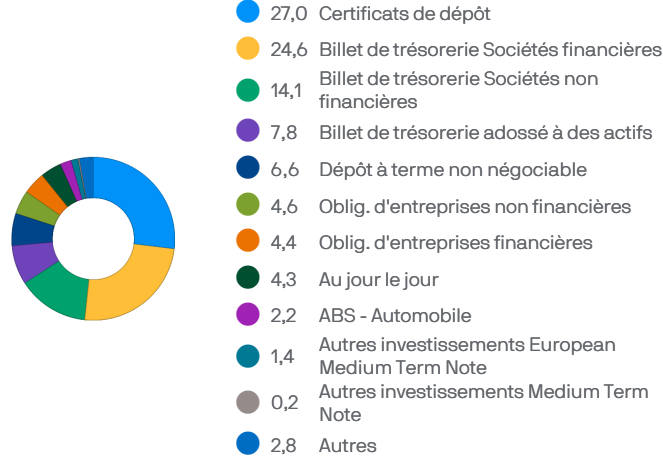
RÉGIONS (%)



Positions

10 principales positions	Date d'échéance	% des actifs
La Poste	02.04.2024	3,8
Credit Agricole	02.04.2024	2,9
BNP Paribas	02.04.2024	2,6
La Poste	23.07.2024	1,2
Bank of America	02.04.2024	1,2
Groupe BPCE	02.04.2024	1,2
Bank of America	20.05.2024	1,0
Agricultural Bank of China	28.05.2024	1,0
KB Financial Group	17.07.2024	1,0
Groupe BPCE	21.11.2024	1,0

SECTEURS (%)



ECHEANCE (%)

ECHEANCE (%)		
1 jour		18,0
2 à 7 jours		1,4
8 à 30 jours		11,0
1 à 3 mois		25,7
4 à 6 mois		19,2
7 à 9 mois		11,2
10 à 12 mois		6,0
13-24 Months		7,5

Risques principaux

Il se peut que l'objectif du Compartiment ne puisse être atteint dans des conditions de marché défavorables et que les Actionnaires ne récupèrent pas leur capital de départ.

Dans des conditions de marché défavorables, le Compartiment peut investir dans des titres offrant un rendement négatif ou nul, ce qui aura une incidence sur sa performance.

Les titres de créance peuvent être soumis à d'importantes fluctuations de cours dictées par l'évolution des taux d'intérêt, ainsi que par la qualité de crédit de leur émetteur. Les émetteurs de titres de créance peuvent faillir à leurs obligations de paiement ou la note des titres peut être abaissée.

La qualité de crédit des titres de créance non notés n'est pas mesurée selon les critères d'une agence de notation indépendante. La contrepartie à un Contrat de prise en pension peut faillir à ses obligations et ainsi causer une perte pour le Compartiment.

Informations générales importantes

Avant tout investissement, nous vous invitons à vous procurer et à consulter le prospectus en vigueur (disponible en français), le Document d'information clés (DIC) (disponible en français) et les documents de vente locaux applicables. Ces documents, de même que les rapports annuel et semestriel et les statuts peuvent être obtenus gratuitement auprès de votre conseiller financier, votre correspondant J.P. Morgan Asset Management régional, l'émetteur du fonds (voir ci-dessous) ou sur le site www.ipmam.fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français à l'adresse <https://am.ipmorgan.com/fr/droit-des-investisseurs>. J.P. Morgan Asset Management peut décider de mettre fin aux dispositions prises aux fins de la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93a de la directive 2009/65/CE et à l'article 32a de la directive 2011/61/UE.

Le présent document ne saurait être considéré comme un conseil ou une recommandation d'investissement. Les participations et la performance ont probablement changé depuis la date de rapport. Aucun des fournisseurs des informations présentées ici, y compris celles concernant les indices et les notations, ne saurait être tenu pour responsable en cas de préjudices ou de pertes de toute nature découlant de l'utilisation de leurs informations. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude des informations. J.P. Morgan Asset Management décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission.

Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Les informations et les données que vous communiquerez ponctuellement seront collectées, stockées et traitées par J.P. Morgan Asset Management dans le respect de la Politique de confidentialité (EMOA). La Politique de confidentialité (EMOA) est disponible à l'adresse suivante :

www.ipmorgan.com/emea-privacy-policy

Le Fonds ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité propre ou pour stabiliser sa Valeur liquidative. Le Compartiment est noté par une agence de notation externe. La notation est financée par le Compartiment.

Le Compartiment a obtenu l'approbation par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier) d'une dérogation lui permettant d'investir jusqu'à 100% de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis séparément par certaines organisations. Le Compartiment a l'intention d'investir plus de 5% de ses actifs dans des organismes répertoriés dans le Prospectus. Pour de plus amples informations sur le marché ciblé par le compartiment, veuillez vous reporter au Prospectus.

Indicateur de risque - L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 1 année(s). Le risque du produit peut être nettement accru en cas de période de détention inférieure à celle recommandée.

Le score d'intensité carbone ESG de MSCI représente l'exposition du fonds aux entreprises et économies à forte intensité carbone, et correspond à la moyenne de l'intensité carbone/GES pondérée du portefeuille (émissions/ventes). Le Scope 1 couvre les émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées. Le Scope 2 couvre les émissions indirectes issues de la production d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement achetés et consommés par l'entreprise concernée.

Les frais courants actuels incluent la commission de gestion annuelle et les frais administratifs et d'exploitation, mais excluent les

frais de transaction. Ils peuvent différer des frais courants mentionnés dans le DIC, qui sont une estimation basée sur les frais réels encourus au cours de l'année précédente.

Informations sur les performances

Source : J.P. Morgan Asset Management. La performance de la classe d'actions est basée sur la VL (valeur liquidative) de la classe d'actions, revenu (brut) réinvesti, et inclut les charges courantes réelles, à l'exception des frais de souscription et de rachat.

Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact sur la performance de votre investissement si celui-ci est effectué dans une devise autre que celle qui a été utilisée pour calculer les performances passées.

Les indices ne comptabilisent pas les frais ou les charges d'exploitation et il ne vous est pas possible d'y investir directement.

Compte tenu de la nature de ce Fonds, l'Intensité carbone moyenne pondérée ne peut pas être calculée.

Pour de plus amples informations sur les heures de clôture des transactions, veuillez vous reporter au Prospectus.

Informations sur les participations

Par convention, les rendements annualisés sont exprimés sur la base de 365 jours.

La ventilation par échéance se base sur les jours calendaires jusqu'à l'échéance. Ces chiffres diffèrent de ceux présentés pour les Actifs à échéances journalière et hebdomadaire, qui sont calculés sur la base des jours ouvrables jusqu'à l'échéance. Les Actifs à échéance hebdomadaire comprennent également des positions d'échéance plus longue émises par certaines autorités gouvernementales et supranationales, s'il est possible de les convertir en liquidités en une semaine.

Sources des informations

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par J.P. Morgan Asset Management (le nom commercial des sociétés de gestion d'actifs de JPMorgan Chase & Co. et ses filiales à travers le monde).

Sauf mention contraire, toutes les données sont fournies à la date du document.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses (1) sont la propriété de Morningstar ; (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont communiquées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces données.

Contact régional

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. - Succursale de Paris, 14 place Vendôme, 75001 Paris.

Émetteur

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg. B27900, capital social 10.000.000 EUR.

Définitions

VL Valeur nette d'inventaire de l'actif d'un fonds moins ses engagements par action.

Echéance moyenne pondérée Durée moyenne résiduelle jusqu'à l'échéance légale ou, si elle est plus courte, jusqu'à la prochaine mise à jour du taux d'intérêt en fonction d'un taux du marché monétaire, de tous les actifs sous-jacents du fonds monétaire, compte tenu de la part relative de chaque actif détenu.

Durée moyenne pondérée Durée moyenne résiduelle jusqu'à l'échéance légale de tous les actifs sous-jacents du fonds monétaire, compte tenu de la part relative de chaque actif détenu.

Rendements le rendement à 7 jours reflète la performance d'un investissement dans le Fonds sur les sept jours écoulés, performance qui est ensuite annualisée. Le rendement à 30 jours reflète la performance d'un investissement dans le Fonds sur les trente jours écoulés, performance qui est ensuite annualisée. Les rendements « courants » sont annualisés sur une base simple, et les rendements « effectifs » sont annualisés sur une base composée. Les rendements des Fonds fluctuent au gré des conditions de marché et la performance annualisée d'un investisseur pourra dès lors être inférieure ou supérieure aux rendements calculés.

T+1/T+0 T+1 désigne un règlement des souscriptions et des rachats au jour suivant la date de transaction ; T+0 désigne un règlement des souscriptions et des rachats à la date de transaction.